



DÉCLARATION DE SINISTRE

A faire parvenir dans les 15 jours suivant l'évènement à l'adresse suivante :
GBC MONTAGNE - Service « Carré Neige Nordique Saison » - B.P. 19 - 73704 Bourg-Saint-Maurice Cedex - France

M. MME ENFANT

Nom, prénom : Date de naissance :

Nom, prénom du responsable légal (si la déclaration concerne un enfant) :

Adresse :

Code postal : Localité :

Pays : Tél. :

Adresse mail :

Date de l'évènement : Heure :

Station :

Nature du sinistre : accident de ski de fond ou autres activités nordiques autre

Précisez :

Avez-vous été secouru(e) par le service des pistes ? oui non

Si oui, par quel moyen ? Traineau / barquette / scooter Hélicoptère

Avez-vous été transporté(e) en ambulance ou taxi vers un centre médical ?

oui non

Si oui, à quelle date ?

Et pour quel trajet ? lieu de l'accident au cabinet médical

lieu de l'accident à l'hôpital cabinet médical à l'hôpital

cabinet médical au lieu de séjour de l'Assuré hôpital au lieu de séjour de l'Assuré

Nom de votre organisme de santé de base (sécurité sociale) :

Avez-vous une complémentaire santé (contrat complétant les remboursements de votre organisme de base) ?

oui non

Si oui, nom de celle-ci :

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT AVEC LA DECLARATION DE SINISTRE

- « pass saison nordique » (original en cas d'incapacité sportive interdisant la pratique du ski de fond ou autres activités nordiques à l'Assuré **pour le reste de la saison**) + justificatif de vente avec le prix du « pass saison nordique » et le « Carré Neige Nordique Saison »,
- certificat médical circonstancié précisant la nature de la blessure et la durée de l'incapacité sportive interdisant la pratique du ski de fond ou autres activités nordiques à l'Assuré,
- carte + facture de « cours de ski » avec dates de validité et prix si nécessaire.

Fait à : Le :

Signature :

Les informations recueillies par SOGESSUR, entité de SOCIETE GENERALE ASSURANCES et GBC MONTAGNE font l'objet d'un traitement informatique destiné à votre identification et à celle des bénéficiaires, à l'application de la réglementation en matière de Lutte contre le blanchiment de capitaux, et le financement du terrorisme et de lutte contre les fraudes par SOGESSUR, entité de SOCIETE GENERALE ASSURANCES, ainsi que la gestion et l'exécution du contrat, la mise en place de virements ou prélèvements bancaires et la gestion des sinistres par GBC MONTAGNE. Elles sont conservées pour la durée d'exécution du contrat et jusqu'à l'expiration des délais légaux de prescription. Les destinataires des données sont les assureurs qui interviennent dans le cadre de l'exécution ou de la gestion de votre contrat, et le cas échéant, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. La gestion des données de santé pour la gestion des sinistres se fait dans le respect des règles garantissant leur confidentialité. Par ailleurs, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit à SOGESSUR- Direction de la Conformité - Service Protection des données - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex ou depuis le formulaire en ligne disponible depuis le site <https://www.assurances.societegenerale.com/fr/footer/donnees-personnelles/>, où vous pouvez également consulter la politique de confidentialité des données de SOCIETE GENERALE ASSURANCES. Vous avez également la faculté d'introduire une réclamation sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

NOTA BENE :

Vous devez être en mesure de nous fournir pour chaque Assuré la copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ou du livret de famille s'il s'agit d'un enfant ne possédant pas de pièce d'identité sur simple demande de notre part.